



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

**Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un
établissement d'entreprise
Date du scrutin : Dimanche 9 juillet 2023**

Par cet avis public, Christianne Pouliot, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la Municipalité depuis au moins 12 mois le 2 mai 2023.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 2 mai 2023. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le jeudi 22 juin 2023.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, Qc J0J 1X0
450 293-7511 poste 2

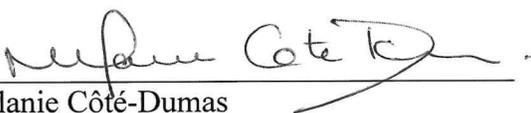
Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12^e jour du mois de juin 2023.
Christianne Pouliot, présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Mélanie Côté-Dumas, secrétaire d'élection de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, certifie avoir publié l'avis public concernant les électeurs non domiciliés, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au 555, rue Principale et au 490, rue Principale, ce 12^e jour du mois de juin 2023 entre 13h15 et 13h20;

sur le site Internet de la Municipalité le : 12 juin 2023;

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois de juin 2023.


Mélania Côté-Dumas